

## L'évaluation aide-t-elle l'apprenant à progresser ou le mène-t-elle à l'échec scolaire ?

Can the evaluation enable the students to make progress  
or is this leading to school failure?

**KHARCHICHE Nassima\***

Université Djillali Liabès - Sidi Bel Abbès – Algérie, sissi2965@hotmail.fr

**MELLAK Djillali**

Université Djillali Liabès - Sidi Bel Abbès – Algérie, djillalimellak@yahoo.fr

**Date de réception 08/12/2020 Date d'acceptation 24/01/2022 Date de publication 31/03/2022**

### Résumé

Avec la mondialisation, la connaissance des langues vivantes est devenue nécessaire pour être à jour avec le siècle. Cette nécessité impose de nouvelles conceptions et méthodes dans l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères. Apprendre une langue suppose évaluer les différentes phases de cet apprentissage pour pouvoir les réguler ou se remettre en question. L'évaluation est un sujet très sensible, parfois, sinon souvent, source de frayeur. Le risque de compromettre le développement de l'enfant interdirait l'idée d'évaluer et de cataloguer prématurément ce dernier. Cette notion apparaît comme un outil d'un déterminisme qui déciderait de l'avenir des apprenants et ce dès leur jeune âge. Cependant, l'évaluation est une question sur laquelle des études se sont exprimées (docimologie) en permanence. C'est une compétence professionnelle que l'enseignant doit acquérir et s'approprier afin de concevoir et mettre en pratique, au service de sa pédagogie et de ses apprenants.

**Mots clés :** évaluation- données- compétence - pédagogie- apprenant-enseignement/apprentissage- échec.

### Abstract

With globalisation, the mastery of modern languages has become essential in order to be updated with nowadays requirements. Hence, this imposes new concepts and methods for teaching/learning foreign languages. Learning a language involves assessing and reviewing the different phases of such learning in terms of being able to manage a new phase. Evaluation is a very sensitive subject, sometimes, if not often, it is a source of fear. The risk of compromising the child's development would preclude the idea of identification that would set for the future of learners at an early age. However, many studies have been continuously realised in the field of evaluation (docimology). It is a prominent skill that the teacher must acquire and appropriate in order to design and put into practice, at the service of the target situation.

**Keywords :** Evaluation – Data –Competence-Pedagogy –Learner-Teaching/Learning - Failure

---

\* Auteur correspondant

## Introduction

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'enseignement/ apprentissage de l'apprenant régie par des instructions officielles et des programmes. Elle est planifiée en même temps que celui de l'enseignement.

Elle peut être définie comme étant un processus qui consiste à recueillir des informations utiles, en rapport avec des objectifs que l'on s'est fixés et de prendre des décisions et des correctifs permettant de produire le rendement attendu.

Cependant, l'idée largement répandue sur l'évaluation qui consiste à attribuer une note, classer un apprenant, constater la réussite ou son échec, n'est plus en vogue dans le processus enseignement/ apprentissage.

L'évaluation est omniprésente dans tout apprentissage et ses différentes phases. Elle contribue à orienter et à faciliter le travail des élèves dans l'acquisition des compétences visées. En classe, dès qu'un ordre est donné, une consigne énoncée, un travail demandé, il est évident qu'un résultat bien précis est attendu, soit sous forme de comportement (consignes en EPS, se mettre en rang...), soit sous forme d'un produit à réaliser (présenter un exposé, écrire, relever...). Les résultats d'une évaluation sont pour l'enseignant un indicateur du travail qu'il faudrait entreprendre pour améliorer et vérifier l'efficacité de son enseignement, surtout remettre en question sa pratique pédagogique. Les bénéficiaires de l'évaluation sont nombreux mais chacun la conçoit selon ses besoins.

L'enseignant en a besoin pour déterminer les pré-requis des apprenants, afin d'appliquer un enseignement qui prend en compte leur niveau réel et assurer la cohérence dans la progression des apprentissages.

Quant à l'apprenant, c'est un moyen qui lui fournit la preuve de son succès et aussi et surtout de ses difficultés. Il se situe grâce à elle et aidé et encouragé par son enseignant, prend une décision pour se corriger. Elle est donc, un instrument très utile qui doit être mis au service de l'apprenant pour sa réussite scolaire.

Nous avons constaté que le mot *évaluation* a toujours une retombée négative pour les élèves en raison :

- Du manque de confiance en eux. (peur, retard scolaire, échec : doublant)
- Du manque de confiance en leur enseignant. (Injustice)
- De la relation enseignant/ apprenant.
- De la surévaluation demandée par le ministère. (Deux devoirs surveillés et une composition par trimestre)
- Du contenu des sujets qui ne répond pas à ce qui est attendu d'eux.

Tout cela peut mener l'élève à régresser et donc à avoir de mauvais résultats scolaires.

Une évaluation faite uniquement pour noter et classer l'apprenant, peut mener ce dernier à régresser, à stagner, à détester la matière de l'enseignant. Ces répercussions sont irréversibles sur son avenir. (Déperdition scolaire, échec scolaire).

Comment amener l'élève à avoir une culture de l'évaluation, à se familiariser avec ce concept ?

Comment lui faire comprendre que l'évaluation vise à mesurer ses capacités, à apprécier son travail scolaire, à remédier à ses difficultés ?

Que doivent faire l'enseignant et l'apprenant pour que cette opération évaluative se passe bien pour l'un et soit bénéfique pour l'autre afin d'éviter toute dérive négative : que l'enseignant ne se sente pas coupable de l'échec de son élève et que ce dernier ne régresse pas qu'il ne rejette la cause de son insuccès sur l'école. Nous voudrions que le travail soit partagé, que l'enseignant et son apprenant travaillent mutuellement.

### **1. Le contrat didactique**

Les apprenants et les enseignants apprennent à entretenir un rapport particulier, différent de celui qu'entretiennent les enfants et les adultes : c'est ce qui est défini par la relation pédagogique et le contrat didactique.

Le contrat didactique lie étroitement les apprenants et leur enseignant : les élèves apprennent à faire confiance à leur enseignant, à se laisser orienter par celui-ci. Ils doivent tenir compte de cela et assumer ce rôle entièrement.

Dès le début de l'année, le professeur expliquera ce qu'il attend d'eux en énonçant certaines directives. Il doit faire preuve de fermeté et de justice dans ses attentes, si ses élèves veulent procéder autrement que ce à quoi il les a habitués, il lui faudra leur expliquer cela clairement sinon il y aura rupture de contrat et les élèves seront perdus et peut être même perdront confiance en leur enseignant.

Il est donc important d'avoir conscience de ce contrat didactique dans les relations avec les élèves, notamment dans le cadre des évaluations. L'enseignant doit construire son évaluation sur ce qui a été fait au cours des séances d'apprentissage précédent cette évaluation et conformément aux procédures mises en place en classe. Ainsi, l'enseignant doit apprendre à ses élèves à être évalués en fixant les attentes et les règles du jeu c'est-à-dire le contrat didactique. Ils ne doivent pas se sentir dépourvus ou piégés devant une évaluation.

### **2. Comment évaluer ?**

L'évaluation doit se faire conformément aux objectifs fixés ainsi qu'aux méthodes mises en œuvre pour les atteindre. L'enseignant sera amené à évaluer des habiletés langagières en situation de communication ( actes de paroles oraux ou écrits) en utilisant les points de langue étudiés en cours d'apprentissage et non des points de langue ( grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire).

Cela implique des activités d'évaluation en contexte, c'est-à-dire les intégrer dans une situation de communication, permettant d'exécuter une tâche qui en découle.

L'objectif est de mesurer la compétence des élèves à communiquer, la grille d'évaluation permet de porter un jugement sur la qualité d'une production écrite ou orale. Elle fournit à l'apprenant une information précise sur son rendement lui permettant de cibler les objets d'apprentissage auxquels il doit remédier afin d'atteindre les buts attendus. Quant à l'enseignant, elle lui permettra de vérifier si ses objectifs assignés sont atteints, sinon de se remettre en question et de réguler son enseignement en l'adaptant au niveau de ses élèves. Cette dernière devra, ainsi, comporter des critères adaptés et tenir compte des différentes composantes de la communication (lexicale, grammaticale, phonologique, orthographique).

Selon Sophie Moirand<sup>1</sup>, la communication suppose la capacité à mettre en place différentes composantes :

- La composante linguistique

Fondée sur la connaissance de règles syntaxiques, lexicales, sémantiques et phonologiques qui permettent de reconnaître un grand nombre de messages différents, par exemple : la forme négative, les articles, les sons...

- La composante discursive

À savoir, la connaissance de différents types de discours qu'il faudra adapter suivant les situations de communication orale ou écrite, par exemple : les composantes des textes narratifs, informatifs...

- La composante référentielle

Qui est la situation décrite ou ce dont on parle.

- La composante socioculturelle

Axée sur la connaissance des normes sociales de communication et d'interaction. Par exemple : dire bonjour, merci, vouvoyer, tutoyer quelqu'un...

L'évaluation des apprentissages doit être conforme aux programmes d'enseignement. Ceux-ci définissent les résultats attendus en fin de formation. Ils apportent aussi des indications nécessaires à l'évaluation des apprentissages. Les élèves sont évalués sur ce qui est prévu. Cela permet d'assurer *la justice, l'égalité, l'équité, la transparence, la rigueur et la cohérence* qui sont les valeurs sur lesquelles est bâtie toute évaluation.

Les valeurs de *justice* et d'*égalité* vont ensemble, elles doivent être respectées par l'enseignant en appliquant des critères semblables dans les mêmes conditions.

La valeur de la *cohérence* est respectée si l'objet de l'apprentissage est conforme à l'objet d'évaluation.

La *transparence* est assurée lorsque l'apprenant comprend ce que l'enseignant attend de lui et que les résultats reflètent fidèlement la réalité.

La *rigueur* vient compléter les valeurs déjà citées par l'exactitude et la précision des jugements des acquis des élèves.

L'information reçue après l'évaluation conduit à la remédiation des pratiques et des méthodes d'enseignement. L'évaluation des apprenants s'effectue dans des situations simples ou complexes mais contextualisées.

Il est évident que l'enseignant devrait penser à enrôler ses élèves dans une pratique d'évaluation centrée sur leur fonctionnement à eux, basée sur l'analyse de l'activité et sur des critères d'évaluation bien précis, choisis en commun avec l'enseignant. Ce dernier, expliquera à ses apprenants ce qu'il attend d'eux, en rappelant la consigne, et leur exposera les critères d'évaluation.

Les élèves examinent leur travail en le comparant aux critères qu'ils s'approprient au fur et à mesure. Cette évaluation collective associe tous les élèves et elle est partagée avec l'enseignant. Par la suite, ce dernier examinera et comparera les différentes méthodes (moyens) utilisés par les apprenants pour résoudre la tâche demandée afin de découvrir les savoir-faire adaptés à l'objet d'apprentissage.

Ainsi, l'évaluation devient un moteur pour les apprentissages. Ceci crée un espace discursif entre enseignant et apprenant, ce dernier comprendra ce qui est demandé et ce qui est attendu de lui, tout cela donnera du sens à son travail, à son enseignement et au résultat attendu.

**Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca** affirment que : « *l'évaluation n'est pas un jugement arbitraire, mais une démarche construite, reposant sur des éléments tangibles* ». <sup>2</sup> De fait lorsque l'enseignant conçoit une évaluation, il doit aussi concevoir une grille d'évaluation des activités évaluées. (Ce qui n'est pas toujours le cas pour certaines raisons volontaires ou involontaires de la part de l'enseignant). Il lui faudra mettre au point des indicateurs qui lui permettront de répondre à la question : comment savoir qu'un élève a réussi ? Cette grille d'évaluation portera les critères d'évaluation, les critères de réussite et le niveau attendu.

L'enseignant prendra du temps pour détailler à ses apprenants cette grille pour qu'ils comprennent ce qui est attendu d'eux et sur quoi ils devront concentrer leurs efforts.

L'enseignant devrait penser aussi à échanger avec ses apprenants après l'évaluation. Ce qui veut dire, qu'il ne doit pas seulement évaluer pour noter et classer l'apprenant, il faut inclure ce partenaire de l'évaluation dans les décisions prises et l'aider à progresser par lui-même, il ne faut surtout pas qu'il subisse cette évaluation, sinon il ira vers l'échec scolaire. L'évaluation est et doit être l'occasion d'un échange entre l'élève et son enseignant.

D'abord, si l'apprenant a échoué à son évaluation, il est très important de lui faire comprendre que ce n'est pas lui en tant que personne qui est jugé mais son travail qui ne répond pas à ce qui est demandé. Ceci est même primordial pour qu'il ne perde pas confiance en lui et baisse les bras. Il faudra que son enseignant lui montre ses erreurs, qu'il (l'apprenant) les identifie, qu'il fasse plus d'efforts pour améliorer ses résultats avec l'aide de son enseignant. Cela lui permettra de se poser des questions sur ses compétences, de les améliorer, de les corriger et de les renforcer ce qui lui donnera le sentiment de contrôle sur son apprentissage, alors, il apprendra à se faire confiance, à ne pas avoir peur et à faire de son mieux. Dans le cas contraire, il se sentirait abandonné par son enseignant, rejeté par ses camarades et cela mettrait en péril sa scolarité.

Il est vrai que l'enseignant est soumis à de nombreux effets parasites qui influencent la justesse de la note qu'il attribue au travail des apprenants. Cependant, les élèves comprennent vite les habitudes de notation de leur enseignant et savent s'il est plus au moins juste quand il les note.

Le professeur est donc responsable de l'effet produit par l'évaluation sur ses apprenants. Il doit les aider à développer et à améliorer leurs capacités scolaires. Il doit aussi, être sûr que ses apprenants ont compris ce qu'il attend d'eux, il doit leur montrer comment procéder pour exécuter leur travail, et accepter les résultats de leurs efforts. L'évaluation sera alors, un outil d'aide pour les apprenants et non une sanction.

## Conclusion

Malgré les nombreuses recherches sur l'évaluation, le constat qui revient fréquemment est que pour pouvoir évaluer efficacement l'élève, il faut d'abord qu'il y ait un enseignement explicite de toute compétence communicative. Pour évaluer cette dernière, il faut enseigner selon une démarche didactique claire et n'évaluer que ce qui a été enseigné.

Contrairement à la conception de nombreux enseignants, évaluer n'est pas seulement le fait de juger le travail d'un apprenant et de lui attribuer une note. Une évaluation notée ou non, regroupe un ensemble d'outils au service de l'enseignant dont le but est de recueillir des données précises sur la progression des apprenants par rapport aux objectifs attendus afin de connaître avec précision les difficultés rencontrées et leur permettre de les dépasser.

Rappelons que l'évaluation est partie intégrante du processus d'enseignement/apprentissage dont elle constitue un guide. C'est un moyen pour l'enseignant de récolter des données dont l'analyse conduit à une prise de position s'agissant de la poursuite ou de la régulation de son enseignement. Elle est indispensable aux différentes phases de tout apprentissage puisqu'elle contribue à orienter l'apprenant, à lui faciliter son travail pour l'acquisition de compétences nouvelles. De plus, si des évaluations formatives sont effectuées tout au long du processus d'enseignement/apprentissage, l'évaluation prendra tout son sens lors de l'évaluation finale puisque les élèves savent sur quoi ils sont évalués ayant déjà des repères pour se préparer.

Nous avons compris ce que mettait en jeu une évaluation. Nous avons surtout compris jusqu'où elle peut démotiver un apprenant, ou au contraire le conduire à affronter ses difficultés et à les vaincre. Elle est aujourd'hui un outil au service de l'apprenant, contrairement à certains enseignants qui la perçoivent encore comme un moyen de noter et de classer les apprenants sans plus.

Les moyens et les outils d'évaluation sont très diversifiés mais très peu utilisés dans nos classes de FLE.

La grille d'observation est un instrument de mesure qui permettrait à l'enseignant de constater les particularités d'une action, d'un produit ou d'un processus, tout en fournissant une liste d'éléments observables ainsi qu'une façon efficace d'enregistrer ces observations. Cette grille permet de relever les aspects positifs et les aspects à améliorer d'une production orale à partir d'une liste d'éléments observables.

L'évaluation se fait donc, de façon, descriptive (commentaire, forces, faiblesses...) sans qu'il y ait de notes. Cet instrument de mesure est évolutif car il est possible de noter des observations sur une période à long terme ainsi qu'il peut faire l'objet d'une utilisation ponctuelle, c'est-à-dire, être utilisé une seule fois. Cette grille peut concerner un seul élève ou un groupe d'élèves, elle peut être remplie aussi par les élèves, leur donnant ainsi la possibilité de garder des traces écrites du développement de leurs compétences et d'observer la progression de leurs apprentissages. Elle leur servira de référence lors de leur préparation d'une production orale ou écrite. En la consultant, ils constatent leurs forces, leurs lacunes et leurs progrès et donc peuvent savoir quoi travailler.

L'évaluation par les pairs pourrait également être utilisée en classe de FLE comme outil d'évaluation, cela les rend actifs et les amène à prendre en charge leur communication orale par les réactions des forces et des faiblesses de leurs camarades dans le but d'améliorer et de consolider leur apprentissage.

Ainsi, nous avons saisi que l'évaluation a des buts dont celui d'amener l'élève à identifier ses capacités et ses difficultés et le préparer vers une autonomie et une responsabilisation plus rigoureuse. **Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca** confirment que : *Enseigner consistera à proposer des stratégies de plus en plus autonomisantes* ». <sup>3</sup>

L'enseignant a un rôle très important à jouer dans cette évaluation. Il doit amener l'apprenant à réfléchir sur le travail qu'il a produit, sur les difficultés rencontrées et les erreurs commises. Il doit faire en sorte que son apprenant se pose des questions sur ce qu'il doit faire, ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire pour plus de réussite.

Il s'agit là, d'une activité métacognitive, c'est-à-dire, planifier la tâche, pour s'évaluer avant, pendant, après celle-ci, afin de réadapter son plan de travail.

Le dialogue enseignant/ apprenant doit s'instaurer et ce dès le début, car c'est une manière de garantir une évaluation au service de l'élève.

L'enseignant doit montrer à ses apprenants qu'il porte intérêt à ce qu'ils font, à ce qu'ils disent et à leurs problèmes. Sans une relation de confiance permettant aux deux acteurs de l'évaluation de discuter à bâtons rompus sur les difficultés rencontrées, l'enseignement/ apprentissage n'aboutira à rien, l'évaluation les démotivera de plus en plus jusqu'à les mener à l'échec scolaire.

### Notes

<sup>1</sup> Sophie Moirand, 1984, « enseigner à communiquer en langue étrangère ».

<sup>2</sup> Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca, (2005), « cours de didactique du français langue étrangère et seconde », Ed PUG. P 216.

<sup>3</sup> Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca, (2005), « cours de didactique du français langue étrangère et seconde », Ed PUG. P118. Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca, op. cit. P118.

### Bibliographie

1. Mémoire de master personnel, 2013, « évaluation de l'expression orale en classe de FLE cas de la 4 année moyenne ».
2. Comment l'évaluation peut-elle aider l'élève à progresser ?  
Anne Fogeron (HAL archives-ouvertes.fr)  
<https://core.ac.uk/download/pdf/53003205.pdf>
3. Manuels de l'université de la formation continue  
Et  
École normale supérieure-Bouzareah. (Site web [www. Ufc.dz](http://www.Ufc.dz)).
4. Bernard Rey, Vincent Carette, Anne Defrance, Sabine Kahn, (2014),  
“Les compétences à l'école, apprentissage et évaluation” Ed De Boeck.
5. Le français dans le monde 1993, « évaluation et certification en langue étrangère »  
(Numéro spécial/recherches et applications), Septembre.
6. Philippe Meirieu, 2015 « Comment aider nos enfants à réussir », Ed Bayard.
7. « Enseigner à communiquer en langue étrangère ». Sophie Moirand, 1984. PDF.